

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 septembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.251

Nous donnons suite à votre correspondance reçue le 20 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- La liste de toutes les découvertures en chirurgie et en anesthésiologie pour les établissements de santé et services sociaux suivants:

- Hôpital de Matane;
- Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima;
- Hôpital d'Amqui;
- Hôpital de Sainte-Anne-des-Monts;
- Hôpital de l' Archipel;
- Hôpital de Ville-Marie;
- Hôpital de Dolbeau-Mistassini;
- Hôpital de Mont-Laurier;
- CSSS du Granit;
- CSSS du Haut-Saint-Maurice;
- Centre de santé de Chibougamau ». (*sic*)

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Pour les établissements qui ne sont pas dans le document, il n'y a pas de découverte.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 19-CP-00023-62